



Société Chimique de France

Division Chimie Industrielle

PRIX DE THESE DCI 2022

La Division de Chimie Industrielle de la SCF attribue un prix de thèse à un jeune docteur ayant accompli un travail remarquable en collaboration avec une entreprise industrielle en chimie.

Règlement

Montant du prix : 1000€, ainsi qu'une inscription gratuite au prochain congrès de la DCI (French Industrial Chemistry Symposium)

Public visé : tout membre de la SCF au moment du dépôt du dossier ayant soutenu en 2021 et jusqu'au 30 avril 2022 une thèse réalisée en collaboration avec une entreprise industrielle en chimie

Dossier de candidature :

- CV (1 page maximum)
- Résumé des travaux réalisés (2 pages maximum)
- Liste de publications, présentations, brevets, etc.
- Lettre de recommandation du directeur de thèse (co-directeur ou co-encadrant)
- Lettre de recommandation d'un responsable de l'entreprise ayant soutenu ou participé aux travaux

Les dossiers sont à adresser avant le 30 juin 2022 (minuit) au président de la DCI : scf.chimie.industrielle@gmail.com

Les candidats pourront être invités à présenter leurs travaux lors d'un webinaire.

Le jury est constitué des membres du bureau de la DCI. Le nom du lauréat du prix sera communiqué courant octobre au plus tard.

La chimie : notre vie, notre avenir

SIÈGE SOCIAL : 250 rue Saint-Jacques / F-75005 Paris / Tél. : +33 (0)140 46 71 60 (61 Fax)
DIRECTION GÉNÉRALE : 28, rue St Dominique / F-75007 Paris / Tél. : +33 (0)140 46 71 62 (63 Fax)

scf@societechimiquedefrance.fr / www.societechimiquedefrance.fr

Association Loi 1901 reconnue d'utilité publique – n° SIRET 329 714 216 000 10 code APE 9499Z